

1.

Débitrice:

Marché Diga Le Landeron SA, Route de Neuchâtel 48, 2525 Le Landeron
2.

Déclaration de faillite:

16.11.2006
3.

Suspension de faillite:

26.06.2007
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP:

16.07.2007
5.

Avance de frais:

CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquida-tion et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ullérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques:

But: exploitation d'un commerce d'alimenta-tion générale, subsidiairement de commerce en tous genres. Envisage d'acquérir une parcelle de 4'095 m2 à détacher de l'article 7492 du Landeron, y compris le dossier des plans sanctionnés, pour le prix de 1'300'000 CHF

Office des faillites

2053 Cernier

(00243893)